

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

N° SIRET : 26561343000130

N° d'enregistrement auprès de la DIRECCTE Bretagne : 5356P012756 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Responsable du service ingénierie de formation :

Nathalie ROBIC, cadre de santé

Tél : 02 97 79 01 85 - Mail : nathalie.robic@ch-centre-bretagne.fr

Renseignements administratifs : 02 97 79 01 85 - Mail : ingenierie.formation@ch-centre-bretagne.fr

Personnes en situation de handicap : Sous réserves et conditions, l'offre est accessible aux personnes en situation de handicap. Une phase d'analyse des besoins sera réalisée pour identifier les conditions de faisabilité de la formation et/ou les aménagements possibles.

Référent Handicap : 02 97 79 01 85

Horaires : la durée de la journée de stage est de 7h, elle débute à 9h et se termine à 17h (1h de temps de repas compris).

Coût de la journée de stage en « inter établissement » :

Le repas du midi est inclus pour les professionnels hors CHCB

- 175 €
- 190 €, formation « *l'approche socio-esthétique en gérontologie* »
- 260 €, formations « *le toucher, une autre approche du soin* » niveau 1, 2, 3 et « *Stimulation Basale®* »
- 900 €, certificat de compétences professionnelles GCA, Validation des Acquis

Coût de la journée de formation en « intra établissement » :

À partir de 1 000 € pour un groupe de 8 à 12 participants (coût pédagogique).

Ce tarif est donné à titre indicatif et fait l'objet d'un devis personnalisé. Les frais de repas, de déplacement et d'hébergement du formateur sont à ajouter et intégrés au devis.

Les tarifs sont nets de taxes, l'activité de formation de l'ingénierie de formation étant exonérée de la TVA.

Mode de financement : Les formations peuvent être financées par votre OPCO.

Si le commanditaire souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription, sur son bon de commande ou par écrit à l'ingénierie.
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Lieu des stages :

Les formations organisées en inter-établissement (proposées au catalogue) se déroulent essentiellement sur le site de Kerio du CHCB.

Les formations organisées en intra-établissement se déroulent au sein du site commanditaire.

Bulletin d'inscription :

Le délai d'accès : Les inscriptions adressées par les établissements doivent nous parvenir 2 mois avant le stage.

Le bulletin d'inscription signé du responsable de l'établissement doit être adressé à :

Nathalie Robic

DRH - Secteur ingénierie de formation – Kerio – BP 23

56306 Pontivy Cedex.

Vous recevrez la confirmation des inscriptions au plus tard un mois avant le stage ainsi que la convention de formation.

Mode de règlement :

Par virement ou chèque libellé à l'ordre de la Trésorerie de Lorient Hôpitaux 5 rue Benjamin DELESSERT 56 317 LORIENT Cedex, après réception de l'avis des sommes à payer.

Attestation de stage :

A l'issue du stage, le certificat de réalisation est envoyé par mail au stagiaire, un double exemplaire est transmis à l'établissement.

Règlement intérieur :

Conformément aux dispositions de l'article L.6353-8 du code du travail, le règlement intérieur est accessible en dernière page du catalogue et sur les sites intranet, internet du CHCB.

<https://www.ch-centre-bretagne.fr/wp-content/uploads/Reglement-Interieur-Ingenierie-de-formation-du-CHCB.pdf>

Il est joint à la convocation. Le stagiaire en formation devra élarger la prise de connaissance de ce dernier.

Condition d'Annulation des formations par le commanditaire :

Toute annulation par le commanditaire doit être communiqué par écrit

- Pour les annulations entre 19 jours et 8 jours avant le début du stage, nous nous réservons le droit de facturer des droits d'annulation correspondant à 30% du coût de la formation.
- Pour les annulations inférieures à 8 jours, le montant total sera facturé.

Condition d'Annulation des formations par l'ingénierie de formation :

En cas de force majeure (accident, formateur malade...), l'Ingénierie de formation se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'au jour même de la réalisation de la prestation. Faute de réalisation, l'Ingénierie de formation ne facturera pas la prestation.

Réclamations :

Pour adresser une réclamation suite à un mécontentement de votre part concernant une demande, une mise en œuvre ou le suivi d'une action de formation, nous vous invitons à adresser un mail à ingenierie.formation@ch-centre-bretagne.fr. Toute réclamation fait l'objet d'une procédure de traitement spécifique.

Notre engagement qualité :

En qualité de Prestataires d'Actions concourant au développement des Compétences mentionnés à l'article L. 6313-1, l'Ingénierie de Formation est certifiée QUALIOPi conjointement avec l'Institut de Formation des Professionnels de Santé du Centre Hospitalier Centre Bretagne depuis le 25 juin 2024. L'ingénierie de formation est certifiée dans la catégorie Actions de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Actions permettant de faire valider les acquis d'expériences
- Actions de formation par apprentissage

La certification QUALIOPi atteste du professionnalisme et de la possibilité de la prise en charge financière de ses actions de formations.